

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

N° 54 du 23 octobre 2017

**Rencontre avec la ministre du Travail pour
préparer le 2^{ème} bloc de réformes**

La CFDT a été reçue¹ le 20 octobre par Muriel Pénicaud, ministre du Travail. Après la rencontre avec le Premier Ministre le 17 octobre², il s'agissait de préciser les objectifs et la méthode devant aboutir à une réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Sur l'assurance chômage, la ministre a confirmé un décalage de quelques semaines pour approfondir les différentes hypothèses. Certains aspects assez essentiels de l'évolution du système sont toujours à l'étude. Le degré d'universalisation et la place du contributif et du financement par l'impôt ne sont pas encore arbitrés par l'Etat.

Muriel Pénicaud a apporté quelques précisions quant à la méthode qui sera mise en œuvre sur les deux premiers sujets.

Apprentissage

Le Gouvernement va engager une concertation qui alternera plénières et groupes de travail. Le 31 octobre, une réunion plénière de lancement rassemblera les partenaires sociaux, les régions, les réseaux consulaires et les ministères concernés (Travail et Education nationale).

Une deuxième plénière la semaine suivante sera l'occasion de procéder à un partage des diagnostics, avant de confier à 4 groupes de travail le soin d'approfondir les sujets suivants :

¹ Laurent Berger (secrétaire général) était accompagné d'Yvan Ricordeau (Secrétaire national) et Philippe Couteux (Secrétaire confédéral).

² Voir l'Info rapide n°53 du 20 octobre 2017.

- Le « statut » et le parcours de l'apprenti (information, orientation, accompagnement, rémunération...).
- L'entreprise et l'apprentissage (le maître d'apprentissage, comment éviter les ruptures de contrat...).
- La gouvernance et le financement.
- L'offre de formation et de certification.

La composition des groupes n'est pas encore totalement stabilisée mais la CFDT, avec les autres organisations représentatives, sera bien sûr au cœur du dispositif.

Sans plus détailler, la ministre a réaffirmé sa volonté de ramener l'apprentissage dans la sphère Travail et de mettre les branches professionnelles au centre du jeu.

Les groupes se réuniront sur un rythme hebdomadaire pendant tout le mois de novembre. Une plénière sera programmée pour un point d'étape sur les travaux des groupes. Une dernière plénière fin janvier conclura la concertation, avant la remise des conclusions par Sylvie Brunet (ancienne DRH, présidente de la section travail-emploi du CESE), personnalité désignée pour animer l'ensemble du processus.

Formation professionnelle

Le Gouvernement souhaite une négociation des partenaires sociaux mais le document d'orientation qui sera soumis doit encore être précisé. Selon Muriel Pénicaud, la séquence des bilatérales avec le Premier Ministre a permis d'apprécier la capacité des uns et des autres à s'engager dans une négociation et à la mener à bon port. C'est un point qui mérite d'être approfondi.

Par ailleurs, selon la ministre, le rôle des régions doit être réinterrogé, peut-être dans une logique plus contractuelle que purement décentralisée.

De son côté, la CFDT est prête à entrer dans une négociation avec un document d'orientation ambitieux. Nous voulons qu'une étape importante soit franchie pour la sécurisation des parcours professionnels, en particulier pour les plus fragiles. Les entreprises doivent être mises face à leurs responsabilités, pour améliorer l'employabilité des salariés à l'heure où des bouleversements technologiques et écologiques sont en cours.

L'échange avec la Ministre s'est prolongé sur le thème de la gouvernance de l'entreprise. Son objet social, le cadre de sa gouvernance et le partage de la valeur sont des sujets que nous allons mettre sur la table après ce deuxième bloc de réforme. Pour la CFDT, le moment est venu de reconnaître que le travail est une partie constituante et majeure de l'entreprise et qu'il convient d'en tirer les conséquences pour une redéfinition du pouvoir de décision.